



SOMME-LEUZE EN DIRECT

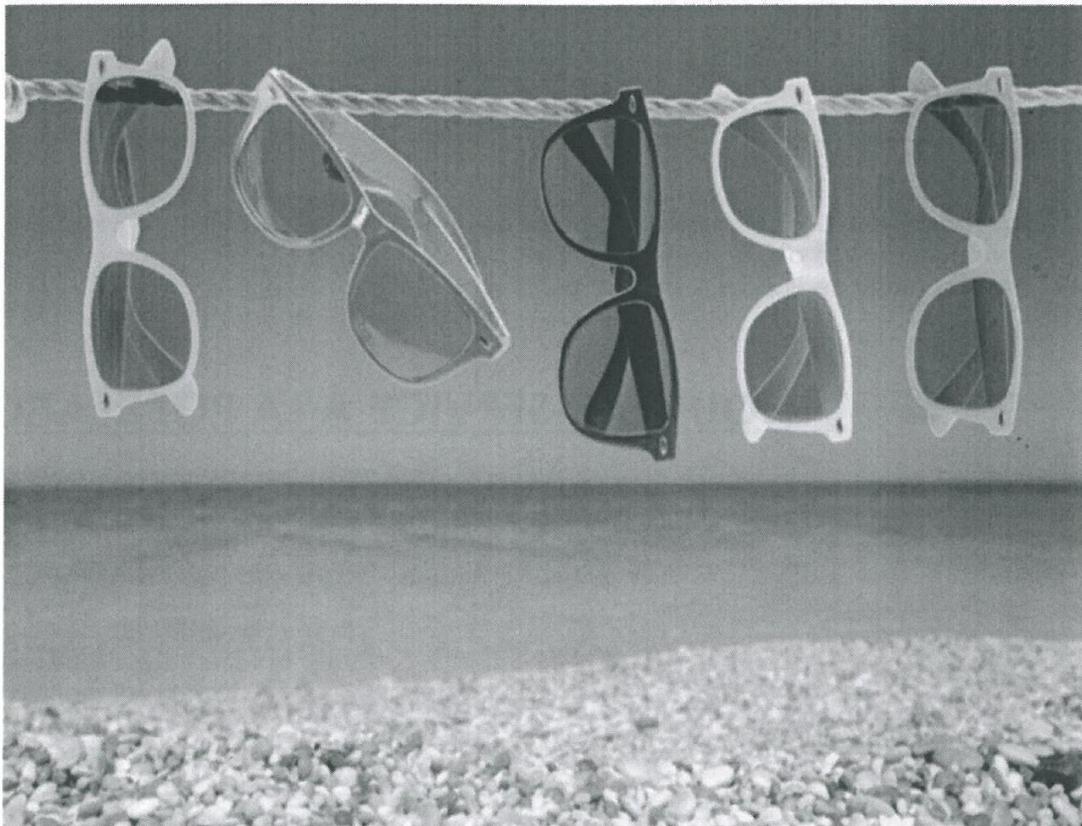
BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE



2019

Juillet

L'été a des
beautés à
ne pas occulter.



Site :Espace Boris Vian

L'Administration communale ouvre ses portes du lundi au samedi, de 8h00 à 12h00.

L'après-midi, sur rendez-vous. Téléphone : 086/32 21 22 - Fax : 086/32 33 38.

Adresse mail : administration@sommeleuze.be - site : www.sommeleuze.be

Editeur responsable : Valérie LECOMTE, Bourgmestre.

ADMINISTRATION COMMUNALE DE SOMME-LEUZE - RUE DU CENTRE, 1 - 5377 BAILLONVILLE





ACTUALITES COMMUNALES

/ ETAT CIVIL



MARIAGES

06-07-19 : **Sonck Nicolas** et **Renard Lorella** de Noiseux

13-07-19 : **Gomand Maxime** et **Da Pare Céline** de Noiseux

Retrouvez les photos des mariés sur le site de la Commune (page d'accueil - Somme-Leuze en images).



DECES

04-06-19 : **Dassi René** de Baillonville, âgé de 92 ans

08-06-19 : **Dethise Josiane** de Somme-Leuze, âgée de 84 ans

Milicamp Alain de Baillonville, âgé de 72 ans

02-07-19 : **Hennuyer Lucette** de Heure, âgée de 87 ans

02-06-19 : **Marthoz Marie** de Baillonville, âgée de 83 ans



/ NOUVEAU SERVICE À LA POPULATION

A partir du mois de septembre 2019, l'Administration communale sera ouverte de **15h30 à 19h** tous les **jeudis**.
Seul le service population (au rez-de-chaussée) sera disponible.

Pour rappel : l'Administration communale est accessible au public
du lundi au vendredi de 8h à 12h
les après-midi sur rendez-vous
le samedi de 8h à 12h.

/ HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU DE POLICE DE SOMME-LEUZE



Lundi : de 8h à 12h
Mercredi : de 13h à 19h
Vendredi : de 8h à 12h

En dehors de cet horaire, nous restons joignables au 086/32.09.30 ou 0470/88.60.67.

Pour toute urgence, veuillez former le 101 ou 112.



/ CONSEIL COMMUNAL

Prochaine séance : le 3 septembre à 20h00



**Vous avez décroché un emploi ou un entretien d'embauche ?
 Vous souhaitez participer à une formation ?
 Mais vous n'avez pas de véhicule!
 Si vous résidez à Somme-Leuze,
 notre partenaire Intégra-Plus peut vous aider !**

⇒ **Intégra-Plus propose de vous louer :**

- Une voiture,
- Un scooter électrique classe A sans permis,
- Un vélo électrique.



⇒ **Tarifs par jour ouvrable :**

- Voiture : 8€ par jour (travailleur salarié) / 5€ (DE/RIS)
- Scooter: 3.5€ par jour
- Vélo électrique : 2€ par jour

(Assurance comprise - Frais de carburant non-inclus. Caution: 50€)

⇒ **Conditions ?**

Munissez-vous d'un justificatif professionnel (contrat de travail, de formation, convocation Forem, ...), de votre carte d'identité, de votre permis de conduire (si location voiture), d'une copie de votre extrait de casier judiciaire pour remplir le dossier de demande de location véhicules chez Intégra-Plus.

☎ **INFORMATIONS:**

Intégra-Plus : CLAUDE Maelle, Coordinatrice mobilité, 086/21 06 02



/ PERMANENCE PENSION

Il n'y aura pas de permanence pension durant le mois d'août.

Pour rappel, ces permanences ont lieu tous les premiers mardis du mois de 10h00 à 11h30 à l'Administration communale (salle du Conseil communal). Tél. Office National des Pensions : 1765 (gratuit).

/ SIGNALÉ PUIS RETROUVÉ ?

NE PLUS UTILISER !

Dès qu'il/elle est signalé(e) comme perdu(e) ou volé(e), votre **passport** ou carte d'identité électronique (**eID**) n'est **plus valable** ! Ne l'utilisez plus si vous le/la retrouvez.

En cas de voyage à l'étranger avec un document signalé perdu ou volé, vous risquez en effet d'être bloqué(e) voire rapatrié(e) d'office vers la Belgique.

Ne gâchez pas vos vacances : rendez-vous dans votre Commune pour faire détruire le document retrouvé et en demander un nouveau.



/ PROBLEMATIQUE DES CHATS ERRANTS ET OBLIGATIONS DE CHACUN

Les chats, c'est mignon mais ça peut vite devenir un problème !

Depuis quelques temps, nous recevons de nombreux appels concernant la prolifération des chats dans nos villages. Bien sûr, c'est la saison des mises bas et c'est normal mais rappelons que les chats errants découlent la plupart du temps de chats domestiques qui n'ont pas été stérilisés et dont les propriétaires n'assument pas les chatons.

Pour mémoire, tous les chats nés depuis le 1^{er} novembre 2017 doivent être identifiés et enregistrés avant 12 semaines ou avant qu'ils soient donnés ou vendus et **doivent être stérilisés avant l'âge de 6 mois**. Si un particulier souhaite que son animal ait une portée, il devra disposer d'un agrément en tant qu'éleveur occasionnel. Si cette règle était appliquée correctement, la problématique des chatons abandonnés se solutionnerait d'elle-même.

Ajoutons également qu'**abandonner** un animal sans transfert de responsabilité est une **infraction** au regard du Code du Bien-être animal, passible d'amende et que la publicité pour la **commercialisation** ou le **don** d'un animal est soumise à des **règles strictes**. Avec l'essor des réseaux sociaux, il est courant de voir des chatons ou des chiots à donner ou à vendre. Or, la publicité via les réseaux sociaux n'est **autorisée que dans des groupes fermés** qui visent la donation d'un animal ou la commercialisation d'un animal par un éleveur agréé. **La publicité sur des pages ou groupes de discussion directement accessibles au public est interdite**.

Enfin, petit focus sur l'article 159 du Règlement de Police qui précise qu'*il est interdit d'attirer, d'entretenir et/ou contribuer à la fixation d'animaux errants tels que les chats, chiens, pigeons ou autres oiseaux*. Donc, si les chats errants vous causent une nuisance, commencez par ne pas les nourrir !

Pour plus d'informations, rendez-vous auprès de Melle Anne VANDEN BROECK au Service Cadre de Vie (086/320.256 ou anne.vandenbroeck@publilink.be).



INFORMATIONS GENERALES

/ LE PRÉ GOURMAND ASBL POTAGER DE LÉGUMES OUBLIÉS BIO

Nous vous informons que nous avons des légumes en vente pour le moment et que vous pouvez les commander par téléphone : 0470/58.21.80.

Nous vous attendons nombreux.... A très bientôt.

rue de l'Eglise 4 (bureau) - rue de la Louve (jardin) 5377 HEURE - 0470/58.21.80

contactspregourmand@gmail.com

BE-Bio-01 (Certisys)



/ INVASION DE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE



La processionnaire du chêne est une chenille largement répandue en Europe. Epargnée jusqu'ici, la Wallonie fait face cette année à une invasion préoccupante. De nombreux nids ont déjà été observés sur plusieurs zones (Dalhem, Rochefort, Virton, Plombière, Brabant Wallon...). Outre les **dégâts** qu'elle engendre sur les arbres (défoliation), la processionnaire constitue surtout une réelle **menace pour la santé publique**. Chaque chenille est en effet munie de milliers de minuscules poils urticants facilement dispersés par le vent. Lorsque ces chenilles sont présentes en quantité, elles peuvent donner lieu à des interdictions de circuler dans des forêts, des parcs, des campings, des événements (Rock Werchter 2019).

Contact avec la peau : apparition dans les huit heures d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons. La réaction se fait sur les parties découvertes de la peau mais aussi sur d'autres parties du corps. Les poils urticants se dispersent aisément par la sueur, le grattage et le frottement ou par l'intermédiaire des vêtements.

Contact avec les yeux : développement après 1 à 4 heures d'une conjonctivite (yeux rouges, douloureux et larmoyants). Quand un poil urticant s'enfonce profondément dans les tissus oculaires, apparaissent des réactions inflammatoires sévères avec, dans de rares cas, évolution vers la cécité.

Contact par inhalation : les poils urticants irritent les voies respiratoires. Cette irritation se manifeste par des éternuements, des maux de gorge, des difficultés à déglutir et éventuellement des difficultés respiratoires dues à un bronchospasme (rétrécissement des bronches comme dans l'asthme).

Contact par ingestion : il se produit une inflammation des muqueuses de la bouche et des intestins qui s'accompagne de symptômes tels que de l'hyper salivation, des vomissements et des douleurs abdominales.

MOYENS DE LUTTE

La méthode de lutte la plus efficace consiste à brûler et/ou aspirer les chenilles et leurs nids, de préférence tôt dans la saison quand les poils urticants ne sont pas encore développés. Si cela n'a pu être effectué à temps, l'élimination des nids reste indispensable puisque ceux-ci peuvent rester urticants plusieurs années encore.

La lutte contre les chenilles processionnaires nécessite un équipement particulier : une protection intégrable est indispensable et des moyens d'élévation également (nids situés à plusieurs mètres de haut).

- ⇒ **Si vous constatez la présence de chenilles processionnaires à Somme-Leuze, merci de prévenir de toute urgence Monsieur François BURNAY (0479/67.18.08 ou francois.burnay@spw.wallonie.be), agent DNF ou Valérie LECOMTE (0496/928.826), Bourgmestre de Somme-Leuze.**



ENVIRONNEMENT

/ RAPPEL : EN JUILLET ET EN AOÛT, DÉPOSEZ VOS POUBELLES LA VEILLE !

Départ anticipé des collectes de déchets pendant l'été à 5h du matin.

Les citoyens sont donc invités, durant cette période, à sortir leurs poubelles (aussi bien déchets ménagers et organiques que PMC et papiers-cartons) la veille au soir, compte tenu du fait que les camions sont susceptibles de passer plus tôt que d'habitude.

Infos sur : www.bep-environnement.be

/ LE NOUVEAU SAC BLEU ARRIVE À GRANDS PAS !



En octobre, l'heure sera enfin venue. BEP Environnement introduira le nouveau sac bleu dans votre Commune. Et c'est une bonne nouvelle, car presque tous les emballages en plastique pourront dès lors être triés avec les PMC. Cela entraînera une forte baisse des déchets résiduels et une intensification du recyclage.

Presque tous les emballages en plastique à partir du mardi 1er octobre !

Pensez par exemple aux pots de yaourt, aux raviers de beurre, aux barquettes en plastique de fromage ou charcuterie ou encore aux sacs et films en plastique. Ceux-ci pourront aussi être triés dans le même sac bleu. Avec ce nouveau tri, une baisse des déchets résiduels de 6 à 8 kilos est possible. Une bonne chose pour l'environnement.

Les anciens sacs restent valables

Ne vous en faites pas si vous avez encore un rouleau de sacs PMC chez vous. Les anciens sacs restent valables indéfiniment ! À partir du 1er octobre, les nouveaux sacs bleus arriveront et seront disponibles à l'administration communale gratuitement. Le calendrier de collecte reste également inchangé.

Attention : pas partout en même temps

Le nouveau sac bleu est introduit progressivement dans tout le pays. Il est donc possible que les nouvelles règles de tri entrent en vigueur dans votre commune, alors que ce n'est pas encore le cas dans une commune voisine ou sur votre lieu de travail. Veuillez respecter les règles de tri d'application chez vous en fonction de chaque lieu afin de ne pas perturber le tri et le recyclage des emballages.

Plus d'informations ?

Vous recevrez bientôt un prospectus détaillé avec toutes les informations dans votre boîte aux lettres. Tenez aussi le site www.bep-environnement.be à l'oeil et suivez-nous sur www.facebook.com/bepnamur

/ ENTREtenir SON JARDIN MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT !

Comme nous vous l'avons déjà dit en mars dernier, les travaux au jardin impliquent certaines responsabilités afin de **préserv**er nos cours d'eau, nos accotements et nos fossés !

L'herbe est bien sûr "biodégradable" mais la dégradation des tontes de pelouse ne se fait pas sans **dommages** pour la nature : elle implique une réduction de la teneur en oxygène dissous dans les cours d'eau, colmate les accotements et fossés par les résidus, étouffe de la végétation herbacée, fragilise les berges et constitue une pollution visuelle et olfactive. L'entretien des accotements et fossés est de plus rendu plus difficile par la présence des tontes et branchages.

Nous vous invitons donc à vous rendre au **parc à conteneurs** avec vos tontes de pelouses ou à les **composter** à domicile... mais **ailleurs que sur les berges ou dans les fossés et accotements !**

Nous vous rappelons également que **l'usage des herbicides est interdit** en Région wallonne sur les berges de cours d'eau, étangs et lacs ainsi qu'à proximité des accotements et filets d'eau afin que ces produits toxiques n'atteignent pas les cours d'eau ce qui aurait un **impact néfaste** sur la flore et la faune du milieu aquatique.

Le PCDN et l'Administration communale de Somme-Leuze vous proposent des animations Nature sur le thème:

/ DÉCOUVREZ LA FAUNE DE VOTRE RÉGION

- 30 août 2019 à 19h30 : la faune nocturne de nos régions. Salle le Rabottis, 1a Rue du Centre • 5377 Baillonville. Animation proposée par Natagora.
- 6 septembre 2019 à 19h30 : la faune de votre jardin: hérissons et autres invités. Salle le Rabottis, 1a Rue du Centre • 5377 Baillonville. Animation proposée par Natagora.
- Le 28 septembre 2019 de 09 h00 à 11h00: La faune de nos rivières
Salle le Rabottis, 1a Rue du Centre • 5377 Baillonville
Animation proposée par le Contrat Rivière Ourthe.
Prévoir jumelles et bottes.

Animations gratuites/Sur réservation.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Julie Hautenauve, Coordinatrice locale du PCDN au 086/32.02.62 ou via mail sur julie.hautenauve@publilink.be ou Sabine De Cleermaecker, Echevine de la Nature au 0470/24.71.60.





CULTURE



Prochaine halte : le **jeudi 08/08** devant l'Administration communale de Baillonville, de 17h10 à 18h00.

/ BD BUS

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Françoise Jadin, Animatrice socio-culturelle au 086/32.09.06 ou via francoise.jadin@publlink.be, ou Sabine De Cleermaecker, Echevine de la Culture au 0470/24.71.60.



/ ASBL PASSEUR DE CULTURE

CINÉ PASS'HEURE

L'asbl Passeur de culture vous invite à sa seconde édition de Ciné Pass' Heure. **Le samedi 31 août**, nous vous accueillerons dès 19h00 (projection prévue à 20h00) dans la **Grange de Bruno** (Chez Bruno Hesbois, Rue du Stipy 12 à Heure) pour partager un bon moment cinéma avec nous.

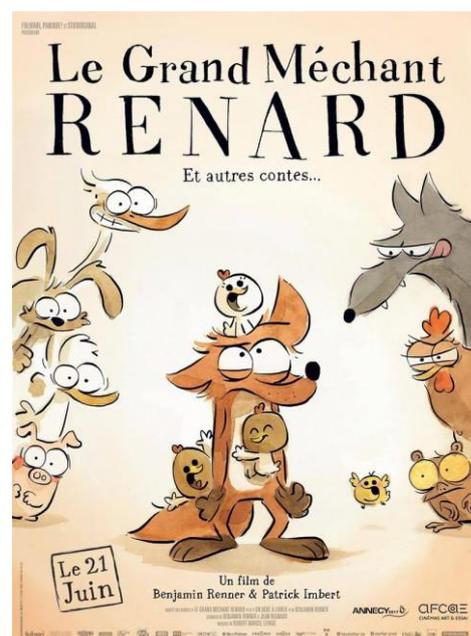
Au programme, **Le Grand Méchant Renard et autres contes...** de Benjamin Renner et Patrick Imbert (film sorti en 2017, durée 1h23').

Ce film s'adresse aux familles avec les enfants à partir de 6 ans sous accord parental.

Entrée : 3€ pour les adultes et 1€ pour les enfants. Attention le nombre de place est limité, il convient donc de s'inscrire au préalable auprès de Anne VANDEN BROECK, Présidente de l'Asbl Passeur de Culture : 0476/43.86.40 ou nanou3005@hotmail.com

Les soirées peuvent être fraîches donc prévoyez pulls ou couvertures.

Nos partenaires pour la soirée sont :



/ BIBLIOTHEQUE DE SOMME-LEUZE

Fermée les 30 juillet et 13 août.

/A TRAVERS L'HISTOIRE DE NOS VILLAGES...

Elles avaient travaillé dans la résistance sans même s'en rendre compte !

Quelle ne fut pas la surprise de **Rolande Collin et d'Alix Prégaldin de Somme-Leuze** lorsqu'elles apprirent qu'elles avaient participé en 1944, et sans même s'en rendre compte, à une opération de résistance !



Amies et voisines depuis toujours, elles avaient alors une vingtaine d'années. Le père de Rolande découvrit dans son poulailler une quinzaine de résistants qui s'étaient enfuis de Jannée et qui comptaient rejoindre le **maquis situé dans le bois de Soma**, en contrebas non loin de là. Mais des soldats allemands étaient de faction un peu plus loin sur la route et pouvaient les apercevoir s'ils traversaient la route. Une idée astucieuse fut alors trouvée. Les jeunes hommes furent transportés, un à un, cachés dans une brouette couverte de paille.



Après qu'ils furent tous évacués, Rolande reçut la mission de porter un sac ou un panier « très pesant » à l'endroit que son père lui indiqua dans le Soma. Et pour effectuer cette tâche Alix l'accompagna. Elles reçurent l'ordre de ne pas regarder le contenu du sac, et très dociles elles tinrent parole.

Ce n'est que le soir ou après quelques jours, et à sa demande, que Rolande apprit ce qu'il y avait dans le sac ; **des armes destinées à la résistance**. Elle n'en parla à personne, ni même à Alix...si ce n'est que bien plus tard, et ceci dans l'euphorie d'un repas un peu arrosé. Rolande lui avoua le secret bien gardé durant des années, et ceci à la plus grande surprise d'Alix qui éclata de rire.

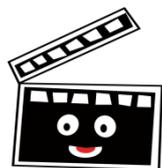
André Van Overschelde.

Si l'histoire de nos villages vous intéresse, n'hésitez pas à consulter la page historique sur le site <http://www.sommeleuze.be/loisirs/culture/cercle-historique-de-somme-leuze/evenement>, ou à vous adresser à sabine.bleret@sommeleuze.be, échevine à la Culture.



/ L'ASBL PASSEUR DE CULTURE Recherche de nouveaux membres

Passeur de Culture est une Asbl qui organise et propose des activités culturelles, familiales et conviviales. Elle organise des pièces de théâtre pour petits et grands, des animations poétiques, des soirées cinéma, des ateliers d'écriture ou encore de loisirs créatifs mais aussi d'autres activités comme le petit déjeuner local.



Notre Asbl compte de moins en moins de membres et elle est à la recherche de nouveaux collaborateurs. Le domaine culturel a sans cesse besoin d'idées nouvelles et de sang neuf. C'est pourquoi, nous lançons un appel aux bénévoles qui souhaiteraient rejoindre notre groupe pour nous faire part de leurs avis et de leurs propositions et surtout nous aider à les mettre en place.



A l'époque où on se parle plutôt à travers des écrans qu'en vis-à-vis, où les rendez-vous sont pris par e-mail, où on s'envoie un SMS pour un oui ou pour un non, Passeur de Culture cherche à faire se rencontrer petits et grands, passionnés, enthousiastes, amateurs ou connaisseurs en art, en les faisant sortir de leurs tanières. Vous avez la même envie que nous, alors n'hésitez pas un instant et rejoignez-nous !

Anne Vanden Broeck, Présidente de l'Asbl Passeur de Culture : 0476/43 86 40 après 17h ou nanou3005@hotmail.com

Sabine De Cleermaecker, Echevine de la Culture : 0470/24 71 60.



/ ASBL PASSEUR DE CULTURE

ATELIER « LUMIERE »

L'asbl Passeur de culture vous propose un nouvel atelier animé par Nathalie Canon et Miriella Marinucci.

Eveillez la magie de votre pouvoir créatif en donnant une nouvelle vie à un vieil abat-jour avec vos goûts et vos couleurs.

Des temps de partage, de joie, de rires et d'enseignement mutuel, en somme, « s'éclairer ».

Matériel : les participants peuvent apporter tissus et abat-jours mais en trouveront également sur place un grand choix. Ils devront par contre apporter le jour de l'atelier des ciseaux, de la colle à tissu et de la colle multi-usage, des épingles, des crayons, des pinces à linge, un petit couteau et surtout des idées.

Lieu : l'atelier aura lieu à la salle LE RABOTTIS de la Maison de village de Baillonville, Rue du Centre 1A.

Dates les samedis 14 et 21/09, les 12 et 26/10 et les 16 et 30/11, de 9h à 13h.

Coût : 80€.

Le nombre de participants étant limité, merci de vous inscrire au préalable auprès de Anne Vanden Broeck, Présidente de l'Asbl Passeur de Culture : 0476/43.86.40 après 17h ou nanou3005@hotmail.com. Les inscriptions seront validées après paiement sur le compte de l'asbl, BE97 0682 1190 8449 avec comme communication : Nom – atelier lumière 2019.



avant



après

/ ACTIVITES SOCIOCULTURELLES RENTREE 2019
ATELIER ARTS PLASTIQUES / ATELIER THEATRE /
ATELIER IMPRO

INSCRIPTIONS OUVERTES !!!



ATELIERS ARTS PLASTIQUES POUR ENFANTS « LA MAIN LIBRE » 6/12 ANS.

La main libre

2 GROUPES : RENTREE LE LUNDI 16 SEPTEMBRE ET LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE.

ATTENTION !!! L'ATELIER DU MERCREDI EST COMPLET, IL RESTE ENCORE DES PLACES DISPONIBLES LE LUNDI.

Cet atelier propose une expérimentation de différentes techniques artistiques et ou pluridisciplinaires variables selon les projets. A travers une pédagogie participative, l'animatrice développe des créations autour d'une thématique ouverte à différentes découvertes et échanges. La créativité stimule les capacités cognitives et intellectuelles, renforce la confiance en soi et permet de cultiver des habiletés sociales propices à l'ouverture d'esprit.

Cet atelier est ouvert aux enfants de 6 à 12 ans (première primaire à la sixième primaire).

ANIMATRICE ? **Françoise Jadin**, Animatrice socioculturelle Administration communale de Somme-Leuze. Artiste plasticienne et pédagogue.

HORAIRES ? Les lundis et mercredis du 16/09/2019 au 10/06/2020, sauf congés scolaires. Tous âges confondus dans chaque groupe.

Le lundi de 17h00 à 18h30.

Le mercredi de 13h30 à 15h00.

LIEU ? Maison de Village de Baillonville - rue du Centre - BAILLONVILLE.

FRAIS DE PARTICIPATION ? 85 € pour l'année, tout matériel compris

INFOS ET INSCRIPTIONS ?

!!!! Nombre de places limité à 10 enfants par groupe.

Françoise Jadin : les après-midis, de 13h00 à 16h40 au 086/32.02.65 ou 086/32.09.06

francoise.jadin@publilink.be

AUTRES INFORMATIONS :

Jessica Carpentier, Echevine de l'Enfance au 0474/20.25.18 - carpentierjessica@hotmail.be

THEÂTRE



ATELIER THEATRE 7/18 ANS.

RENTREE CE MERCREDI 18 SEPTEMBRE !

A partir du mercredi 18 septembre 2019, l'Administration communale de Somme-Leuze, en partenariat avec l'asbl « Roulotte verte et Compagnie », proposera pour la 11^{ème} année, un projet d'ateliers théâtre. Cette activité sera destinée aux enfants entre 7 et 18 ans. La notion de compréhension à la lecture doit être acquise pour participer à ce projet. Les jeunes partiront de créations, d'ouvrages, de pièces ou scènes connues ou réaliseront leurs propres textes....

ANIMATEUR ? Stefan BASTIN, Comédien - animateur Théâtre-Action « Roulotte Verte et compagnie ».

HORAIRES ? Les mercredis après-midis, du 18/09/2019 au 29/03/2020, sauf congés scolaires.

De 13h15 à 15h15 pour les 7-12 ans.

De 15h30 à 17h30 pour les 13 -18 ans.

LIEU ? Maison de Village de Heure - 14 rue de l'Eglise - HEURE.

FRAIS DE PARTICIPATION ? 65 € par enfant (2 premières séances gratuites !)

INFOS ET INSCRIPTIONS ? Nombre de places limité à 12 personnes par groupe !

Nicolas Chisogne, Coordinateur extrascolaire, au 086/32.09.02 - nicolas.chisogne@publilink.be

Sabine De Cleermaecker, Echevine de l'accueil extrascolaire, au 0470/24.71.60.

sabine.bleret@publilink.be

!!! SPECTACLE FINAL LES SAMEDIS 28 MARS ET DIMANCHE 29 MARS 2020.

A LA MAISON DU VILLAGE JOSEPH BURETTE - RUE DU PAYS DU ROI - 5377 SOMME-LEUZE.



IMPRO

/ ATELIER THEATRE IMPRO 16/99 ANS...

RENTREE CE MARDI 17 SEPTEMBRE !

Cet atelier propose une approche ludique de la technique de l'Impro : jouer à créer ses propres histoires, tester son humour, apprendre à se désinhiber, se faire confiance, exercer sa répartie, développer ses qualités relationnelles d'écoute et d'esprit de groupe. Se surpasser soi-même et devant un public !

ANIMATRICE ? Manue HAPPART, Comédienne - Jouteuse de La Ligue d'Impro.

HORAIRES ? Les mardis de 19h45 à 21h45, du 17/09/2019 au 10/12/2020 sauf congés scolaires.

Fin du premier module en décembre 2019, un deuxième module sera programmé en janvier.

LIEU ? Maison de Village de Heure - 14 rue de l'Eglise - HEURE.

FRAIS DE PARTICIPATION ? 100 euros pour 12 ateliers (première séance d'essai gratuite).

INFOS ET INSCRIPTIONS ? Nombre de places limité à 12 personnes ! **ATTENTION : il ne reste que quelques places disponibles !**

Françoise JADIN, Coordinatrice Service Culture, les après-midis de 13h00 à 16h40 au

086/32.02.65 ou 086/32.09.06 - francoise.jadin@publilink.be

Sabine De Cleermaecker, Echevine de la Culture au 0470/24.71.60

sabine.bleret@publilink.be



LOISIRS

/ KERMESSE DE SOMME-LEUZE DU 26 AU 30 JUILLET

Pour la quatrième année consécutive, la kermesse se déroulera sous chapiteau XXL sur le site des terrains de tennis (site du grand-feu) hormis les festivités du lundi qui auront toujours lieu à la Maison de village Joseph Burette.

Vendredi 26 juillet

Dès 21h30 : Soirée disco (années 80-90) animée par Dj Dam' et Arno. Venez chanter et danser avec nous sur les rythmes les plus endiablés de l'époque ! Entrée : 6€

Samedi 27 juillet

Dès 21h30 : quatrième édition de la soirée **MAKE SOMME NOISE !** Line-up : Dj Contest, Dj Flash, Dem's et Arno

Entrée sur place : 8€ -T-shirts préventes disponibles auprès des jeunes de Somme: 6€

Dimanche 28 juillet

11h : Messe des jeunes suivie d'un apéritif offert.

14h: Garden party (plus d'informations sur Facebook)

Dès 18h : Le traditionnel **barbecue** de la kermesse organisé par Signé Nous (traiteur). Adulte : 15€ – Enfant : 10€. Réservations obligatoires auprès de Pierre Demoulin 0473/41.64.60 (après 17h uniquement)

20h : Blind test organisé par le Manda BAr : inscriptions - Lora Raskin 0472/60.87.72 ; équipe de 4 à 8 personnes, 30€/équipe

Soirée animée par Ben B. Entrée gratuite.

Lundi 29 juillet (À la Maison de Village Joseph Burette)

Dès 14h30 : Goûter 3X20 : petite restauration, café, musique...

Départ à 19h : Balade « houblonneuse » (dégustation de bières spéciales) suivie de la soupe à l'oignon. Prix de la marche : 12€. Prix par bière spéciale supplémentaire : 3€.

Mardi 30 juillet

Durant toute la journée : Cramignon à travers les rues du village.

Dès 22h : Bal du cramignon animé par Dj Arno et Nikos. Entrée gratuite.

Ambiance et sécurité assurées durant les cinq jours. Bancontact disponible sur place

Plus d'infos sur la page Facebook : « Comité des jeunes de Somme-Leuze »

/ KERMESSE DE BAILLONVILLE
DU 9 AU 11 AOUT
SALLE « LE PETIT BAILLONVILLE »



Vendredi 9 août :

- **19h30** : SOUPER boulettes-frites « maison »
Adultes : 10 € / Enfants : 5 € (Entrée au bal comprise)

**RESERVATION des repas souhaitée pour le 4 AOUT au plus tard, chez Michelle Piret 084/32.16.64.
(Préciser sauce chasseur ou tomate).**

- **Dès 21h00** : SOIRÉE « Années 80-90 » avec DJ LIO.
(PAF : 2 €, pour les personnes non-présentes au souper).



Dimanche 11 août :

- **12h00** : DINER DE LA FETE
Barbecue et ses accompagnements, dessert
APERITIF OFFERT PAR LE COMITE

Menu Adultes à 18 € - Menu Enfants à 9 €

RESERVATION des repas souhaitée pour le 4 Aout au plus tard chez Michelle Piret 084/32.16.64.

- **14h00** : ~~TOURNOI DE PETANQUE EN DOUBLETTES FORMEES~~
CHALLENGE FRANCOIS BEAUSSART

Inscriptions dès 13h30 (5 € par joueur) - Nombreux lots.



Durant tout l'après-midi :

Château gonflable, Pêche aux canards, Petit Train,
Bar extérieur, Pétaque pour enfants, Animation musicale.
PETITE RESTAURATION LE DIMANCHE PENDANT LA JOURNEE.
Venez nombreux !

/ KERMESSE DE NETTINNE
DU 23 AU 26 AOUT

Vendredi 23 août

Nouveauté !!!! VTT Nocturne Festif

Balade d'environ 20 km autour de Nettinne.

Départ de la salle des fêtes à partir de 19h30. Dernier départ à 21h. 5 arrêts sur le parcours.

PAF 13 euros par personne. Le paiement **pour le lundi 19 août** sur le compte BE 91 7320 4923 9776 fait office de réservation.

Informations et **réservations obligatoires** : Clément Daoust 0478/65.12.81

Pour tous, bar et petite restauration à la salle.

Samedi 24 août

11^e Brocante de Nettinne de 8h à 16h - 1 euro le mètre

Bar et petite restauration sur place.

Informations et réservations : Cassandra Piette : 0495/75.86.31

2^e édition de notre Balade Nocturne Apéritive

Balade apéritive d'environ 5 km dans Nettinne.

Départ à partir de 18h. Dernier départ à 20h.

PAF 15 euros par personne (+ 2 euros pour la caution du verre). Le paiement pour le **lundi 19 Août** sur le compte BE 91 7320 4923 9776 fait office de réservation. Attention, le nombre de place étant limité, il est indispensable de réserver ! Parcours accessible aux poussettes.

Informations et **réservations obligatoires** : Violaine Bontemps : 0478/56.33.91

Dimanche 25 août

12h : Barbecue « Jambon » !!!! Uniquement sur réservation !!!!

Apéro-Barbecue-Dessert : 15 euros pour les adultes et 8 euros pour les enfants.

Pains-Saucisses à 2,50 euros.

Informations et **réservations obligatoires** pour le **lundi 19 août** : Marie Constant 0494/62.33.57

15h : Tournoi de Quilles

Animation pour les enfants : Parcours Multi jeux 3 euros.

Chaque parcours est gagnant. Informations : Cassandra Piette : 0495/75.86.31

Lundi 26 août

19h Souper Spaghetti. Ouverture de la salle à 17h

Prix : 8 euros pour les adultes – 5 euros pour les enfants

Attractions foraines et château gonflable durant toute la kermesse.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur **Facebook : Comité de Netinne.**

/ KERMESSE NOISEUX **DU 13 AU 16 SEPTEMBRE**

Vendredi 13 septembre

Grand blind test orchestré par le Manda bar

- Début à 20h (présence des équipes au moins 15 minutes avant)
- Equipe de 6 à 8 personnes
- PAF: 30 € par équipe
- Inscriptions au 0472/22.90.09 (Charlotte Léonard)
- Fin de soirée animée par L-CM sound,light & event

Samedi 14 septembre

Nouveauté : Animations de 14h à 17h

- Ouvert à tous
- Jeux de fléchettes, Kicker, quilles pour petits et grands,...
- 19h : Apéro offert par le comité des fêtes après la messe
- 22h à 3h : Bal de la Kermesse
- Début de soirée animé par Bass'T et NiKauss et ensuite l'incontournable Michel Collignon
- PAF: 6€

Dimanche 15 septembre

- Grand barbecue organisé par l'école du village

Lundi 16 septembre

- 18h : Tours gratuits sur les manèges offerts par le comité des fêtes et l'école aux enfants du village et de l'école de Noiseux
- 20h : Traditionnel concours de quilles et de jeu du clou (petite restauration sur place).

/ MARCHE ADEPS ORGANISÉE PAR LE ROYAL SYNDICAT D'INITIATIVE DE SOMME-LEUZE

Dimanche 11 août à Hogne

5 – 10 – 15 & 20 km à travers les villages de Hogne, Humain, Aye, ...

Point de départ : Maison du village de Hogne – Rue de Serinchamps – 5377 Hogne

La participation est **GRATUITE**.

Accueil de 8h jusqu'à 18h.

Toute la journée : petite restauration : sandwiches – assiettes – tartes - ...

Bar : bières régionales, soft, vin, café, ...



Renseignements & informations :

RSI de Somme-Leuze – 086/32 25 67 – si.somme-leuze@belgacom.net

/ MARCHE FERMIER DES COLIBRIS à la ferme « La vache sans tache »

Samedi 17 août à partir de 15h

Marché fermier de 15h à 19h

Petite restauration et bar jusque 21h

Visites guidées de la ferme à 15h30 et 16h30

Couvert en cas de pluie ou de trop fortes chaleurs

Bienvenue à tous, petits et grands, ambiance conviviale

Françoise et Michel Demande – Leboutte - rue de Belvaux à Sinsin

Renseignements au 0496/02.60.21

/ LA GARDEN PARTY DES NAMUROIS

Le 7 septembre prochain, de 14h à 20h

au Domaine Provincial de Chevetogne pour fêter dignement ses 50 ans !

A cette occasion, le parc ouvrira grand ses portes gratuitement **aux habitants de la Province de Namur**.

Les jardins seront prétextes à d'agréables moments à partager entre amis ou en famille : musique, danse, gastronomie, ...

Une journée **POUR** les Namurois et **PAR** les Namurois, puisque chaque intervenant choisi sera un talent de notre chère Province !



AGENDA

/ PARUTIONS DU BULLETIN COMMUNAL

Les personnes qui demandent à insérer un article dans cette brochure sont invitées à respecter la date de remise des documents reprise dans le tableau ci-dessous :

DATES ULTIMES POUR COMMUNIQUER LES INFOS	DATES DE PARUTION
Jeudi 8 août	23 août
12 septembre	27 septembre
10 octobre	25 octobre
7 novembre	22 novembre
5 décembre	20 décembre

Attention : dans ce mensuel, l'espace disponible est limité, c'est pourquoi nous pourrions réduire certains de vos articles.

/ COLLECTES DE AOUT

- Papiers et cartons : 1, 29
- Déchets ménagers : 5, 12, 19, 26
- Sacs bleus PMC : 13, 27
- Encombrants : la collecte se fait sur demande auprès de la Ressourcerie namuroise au 081/26.04.00. Infos : www.laressourcerie.be

/ EVENEMENTS

VENDREI 26 JUILLET AU MARDI 30 JUILLET / SOMME-LEUZE / Kermesse.

DIMANCHE 4 AOUT / BAILLONVILLE / Marche Adepts.

VENDREDI 9 AOUT AU DIMANCHE 11 AOUT / BAILLONVILLE / Kermesse.

DIMANCHE 11 AOUT / HOGNE / Marche Adepts.

SAMEDI 17 AOUT / HEURE et SOMME-LEUZE/ 11h : Cérémonie patriotique

VENDREDI 23 AOUT AU LUNDI 26 AOUT / NETTINNE / Kermesse.

DIMANCHE 25 AOUT / SINSIN / 12h / Barbecue de fin d'été des aînés, animation musicale.
Rens. : 0497/35.38.60 ou 083/68.87.06.

SAMEDI 31 AOUT / HEURE / 19h / Ciné Pass'Heure.

DIMANCHE 1^{er} SEPTEMBRE / BAILLONVILLE / Thé dansant – Animation : Jacques Gathy.
Renseignements : Michelle PIRET : 084/32.16.64.

LUNDI 2 SEPTEMBRE / BAILLONVILLE / 20h / Réunion du Cercle Historique.

JEUDI 5 SEPTEMBRE / WAILLET / 18h / Cérémonie patriotique.